



Association des Amis du Pont du Gard et de sa Voie Verte

Association loi de 1901 n° W302014804

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 16 mai dernier, l'Association des Amis du Pont du Gard et de sa Voie Verte adressait une lettre ouverte aux candidats du canton de Redessan dans le cadre des élections départementales.

Ce sont 3 listes seulement qui ont répondu au courrier de l'association, nous vous présentons ci-dessous **une synthèse** des réponses apportées :

Les réponses complètes des candidats sont disponibles sur le site Internet de l'association : <http://voievertpontdugard.brts.fr/>

Point 1 : La voie verte du Pont du Gard, financée par le conseil départemental est l'un des outils majeurs du territoire en matière d'aménagement structurant cyclable. Toutefois son cheminement n'est à ce jour pas finalisé, notamment sur deux points spécifiques :

- De la fin de voie verte à Lafoux au début de la voie cyclable du Pont du Gard à Remoulins, où les usagers doivent traverser sans aménagement pour les protéger un carrefour et un giratoire sur lesquels les automobilistes et poids lourds venant de Beaucaire, de Nîmes et de Remoulins se croisent.
- Le cheminement de la voie verte par le site du Pont du Gard non adapté, ne permettant pas à l'ensemble des usagers de le traverser dans de bonnes conditions (actuellement en partie réalisé sur des sentiers de garrigue). Des solutions ont été proposées depuis plusieurs années, notamment l'utilisation à moindre coût de l'ancienne départementale 981 déclassée parfaitement revêtue et sécurisée. Le dossier est au point mort.

Réponse de Mme Karine VOINCHET et de M. Benoit GARREC	Réponse de Madame Cécile ARROYAS-PIQUET et de M. Bachir ELKHALFI	Réponse de Mme Muriel DHERBECOURT et de M. Gérard BLANC.
<ul style="list-style-type: none"> • Se prononcent en faveur de la promotion de la mobilité douce. • S'engagent à favoriser la sécurité des usagers du vélo, en particulier sur la voie verte. • Reprennent la proposition d'utiliser l'ancienne RD981 afin de permettre aux cyclistes et randonneurs d'emprunter la voie verte sur le secteur de Lafoux ainsi que pour traverser le site du pont du Gard. La liste formulera un vœu en ce sens si elle est élue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les collectivités locales sont seules compétentes pour gérer à leurs niveaux les travaux de maîtrise d'œuvre des voiries. • La liste impulsera un travail concerté au niveau politique et technique entre communes, intercommunalités, département, Région et associations locales visant à étudier la réalisation et le financement de solutions. • Le lien avec notre association (les Amis du Pont du Gard et de sa Voie Verte) sera essentiel pour proposer des réponses pertinentes et efficaces. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concernant la sécurité du passage de Lafoux, le passage se situe à l'intérieur de l'agglomération de la commune et sera travaillée dans le cadre d'une co-maitrise d'ouvrage avec la commune. Un rendez-vous est fixé début juillet. • Ce cheminement devra faire l'objet d'une décision du nouveau Conseil d'Administration après concertation des représentants des associations.

Point 2 : Le développement de l'usage du vélo sur le territoire comme outil de mobilité pour ses habitants dans les usages du quotidien se réalisant à moins de 5km en réalisant le raccordement sécurisé de la voie verte du Pont du Gard à l'ensemble des communes à proximité.		
Réponse de Benoit GARREC et Karine VOINCHET	Réponse de Madame Cécile ARROYAS-PIQUET et de M. Bachir ELKHALFI	Réponse de Mme Muriel DHERBECOURT et de M. Gérard BLANC.
<ul style="list-style-type: none"> S'engagent à promouvoir un accord territorial afin de garantir un accès sécurisé à la voie verte. S'engagent à promouvoir l'usage du vélo pour les déplacements courts. Souhaitent accroître de 113Km le réseau départemental des voies vertes et le covoiturage. 	<ul style="list-style-type: none"> La partie du vélo route conditionne fortement la réussite de l'itinéraire, les communes traversées sont des points vitaux, des portes d'accès et de sortie à partir duquel on peut se déplacer à vélo de manière sécurisée pour aller au collège ou au travail, pour la culture et le patrimoine. Il faudra également travailler au raccordement des boucles vélos existantes avec la voie verte du Pont du Gard (par exemple la boucle de l'aqueduc) 	<ul style="list-style-type: none"> il appartient à chaque commune de définir sa stratégie en matière de mobilité et notamment pour le cyclisme. Il s'agit d'une stratégie transversale qui met en jeu plusieurs acteurs et notamment le Département, mais aussi le PETR, voire la SPL et donc l'Intercommunalité. Là aussi le Département peut intervenir par exemple dans un accompagnement pour le partage de la route en sécurité avec des voies dédiées, ou aménager des aires de stationnement pour la gare de Remoulins quand elle sera réouverte et permettre ainsi le transport multimodal.

Point 3 : Développer, au sein du territoire une culture vélo par le développement des services aux cyclistes en partenariat avec l'ensemble des acteurs du tourisme (label accueil vélo, boucles et itinéraires cyclables, bornes de réparation vélo, bornes de recharge pour les vélos à assistance électriques, points d'eau).		
Réponse de Benoit GARREC et Karine VOINCHET	Réponse de Madame Cécile ARROYAS-PIQUET et de M. Bachir ELKHALFI	Réponse de Mme Muriel DHERBECOURT et de M. Gérard BLANC.
<ul style="list-style-type: none"> S'engagent à développer une culture vélo sur le territoire et à promouvoir la mise en place d'aménagements autour des voies cyclables (Points relais, étapes de pause, panneaux de promotion de la faune et flore, bornes de recharge pour les VAE) La promotion passera par un engagement du département à soutenir sur tous les points la promotion des déplacements verts par les acteurs locaux (professionnels, collectivités, établissements publics et privés en lien avec le tourisme) 	<ul style="list-style-type: none"> Il est impératif de proposer des services adaptés aux cyclistes pour que le vélo soit un objet touristique attractif : hébergement, restauration, location de vélos ; transfert de bagages, lien avec officies de tourisme, commerces... La liste se rapprochera de Gard Tourisme, délégataire du label accueil vélo, afin d'inciter, d'animer et promouvoir les initiatives privées pour développer le label. Elle veillera à intégrer a l'application mobile départementale « rando Gard » les boucles cyclos et la voie verte. Concernant les investissements à réaliser pour mettre à disposition des bornes de réparation vélo, des bornes de recharge pour VAE, des points d'eau, la liste pense qu'il y a lieu de développer un projet ambitieux de Beaucaire à Uzès qu'elle pourra impulser et porter avec les élus des cantons adjacents concernés. Elle s'engage s à ce que ce dossier soit inscrit dans le programme d'action pluriannuel de manière à solliciter des cofinancements de la région et de l'Europe qui favoriseront l'aboutissement positif de ce projet et la réalisation concrète de ces investissements 	<ul style="list-style-type: none"> La culture vélo est amorcée. Des implantations de loueurs et réparateurs de vélos vont voir le jour, des bornes de recharge fleurissent un peu partout et sont intégrées à tout nouveau projet d'intérêt général sur les communes. Les points d'eau doivent être répertoriés ce qui contribue à l'obtention du label accueil vélo. Gard Tourisme pourra intervenir sur ce volet et répertorier les villages labellisés sur les carto-guides, de même pour les bornes de recharge des VAE.

Point 4 : Rebâtir un dialogue avec les usagers cyclistes et leurs représentants associatifs afin de cibler les actions les plus pertinentes à mener en faveur des administrés.		
Réponse de Benoit GARREC et Karine VOINCHET	Réponse de Madame Cécile ARROYAS-PIQUET et de M. Bachir ELKHALFI	Réponse de Mme Muriel DHERBECOURT et de M. Gérard BLANC.
<ul style="list-style-type: none"> Favorable à la consultation des acteurs et spécialistes des sujets locaux pour donner suite à leur propositions et former des vœux à l'assemblée départementale Concernant les associations cyclistes et les usagers du vélo, les candidats s'associeront aux démarches entreprises et à assurer aux représentants des associations une entière disponibilité pour porter leurs voix. 	<ul style="list-style-type: none"> La liste indique que le développement de la pratique vélo nécessite une cohérence entre les itinéraires cyclables, les services vélos et l'incitation à la pratique. La liste jouera un rôle d'animation essentiel pour coordonner la politique vélo du territoire. Elle veillera à ce que des réunions régulières soient organisées La liste souhaite voir se développer un travail de co-construction entre les acteurs. 	Pendant ce mandat qui maintenant s'achève, la liste indique avoir œuvré dans ce sens et son écoute des associations n'est plus à prouver.

Point 5 : Si vous êtes élus et donc membres de droit du CA de l'EPCC, nous attendons de vous que vous mettiez à l'ordre du jour des CA un vote sur l'itinéraire de traversée du site par l'ex RD 981 pour les piétons et les cyclistes comme cela existait avant 2013 et à nous tenir informés des CR sur ce sujet .		
Réponse de Benoit GARREC et Karine VOINCHET	Réponse de Madame Cécile ARROYAS-PIQUET et de M. Bachir ELKHALFI	Réponse de Mme Muriel DHERBECOURT et de M. Gérard BLANC.
<ul style="list-style-type: none"> Si la liste est élue, la liste occupera de droit à minima une place au conseil d'administration de l'EPCC du Pont du Gard, elle s'engagera à mettre à l'ordre du jour ce point. S'engage à communiquer, à la demande de l'association, les comptes rendus concernant ce point précis de l'aménagement de l'ancienne RD981. 	La liste souhaite prendre en considération les spécificités environnementales des milieux à proximité du pont du Gard pour le choix du tracé de voie verte traversant le site du pont du Gard. Elle ne dispose pas à ce jour des éléments d'argumentation et de réflexion nécessaire à une prise de position mais si elle est élue, elle sera en position de mettre à jour du conseil d'administration de l'EPCC du Pont du Gard cette question.	<ul style="list-style-type: none"> En cas de réélection, la liste travaillera à trouver une solution qui convienne aux associations de piétons, de cyclistes et acceptable pour l'EPCC, les services de l'Etat. Elle rappelle que le binôme d'élus du canton de Redessan représente 2 personnes sur un CA qui en compte 25. Avoir une ambition forte ne suffit pas il faut qu'elle soit partagée. La liste indique que la mobilité en général, le cyclotourisme plus particulièrement sur notre canton, sont des enjeux majeurs de son programme qu'elle aura à cœur de faire progresser.

Franck Barost

franck.barost@gmail.com

06 34 32 26 80

Co-président

Agnès Senicourt

agnes.senicourt@orange.fr

06 30 00 96 75

Co-présidente

Déleguée locale AF3V Pont du Gard